



**49<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**

**Point 4 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation,  
M. Michael Fakhri**

**Intervention du Luxembourg**

**11 mars 2022**

Merci,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Nous remercions le Rapporteur spécial Michael Fakhri pour son rapport. Nous partageons pleinement son analyse et ses conclusions : les paysans et de nombreux peuples autochtones qui vivent et travaillent dans des zones rurales sont plus susceptibles de souffrir de violations de tous leurs droits, civils et politiques, mais aussi économiques et sociaux, culturels et environnementaux.

Le Luxembourg est fier d'avoir soutenu l'adoption de la Déclaration sur les droits de paysans par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui consacre entre autres l'importance du droit aux semences pour les populations vivant dans les zones rurales.

Afin de protéger la sécurité alimentaire, la préservation et la gestion durable des sols sont indispensables : ceci est particulièrement important du fait de l'urgence climatique et de l'érosion des sols au niveau mondial. Le Luxembourg encourage les pratiques agricoles durables, l'amélioration de la biodiversité, une fertilisation équilibrée ainsi que la réduction des pesticides.

Or, d'un système alimentaire mondial en crise, nous risquons d'aller vers un système en catastrophe : si elle continue, la guerre d'agression que mène la Russie contre l'Ukraine aura un impact dévastateur sur la production agricole et d'engrais de ces deux pays. Nous renouvelons notre appel urgent à la Russie d'arrêter cette guerre sans délai.

Monsieur le Rapporteur spécial,  
Comment proposez-vous d'assurer une diversification satisfaisante des différentes semences à travers le monde ?

Je vous remercie de votre attention.

(239 mots)